

Monique, ou les malheurs du libertinage au Rwanda

Jean-Marcel Bouguereau

Libération, 13 septembre 1983

Terre paysanne, prude et catholique, le Rwanda mène bataille contre la délinquance que commence à connaître sa capitale. Mais aussi contre le « libertinage » des femmes. Dans un camp de détention pour femmes, notre envoyé spécial a pu rencontrer celles que le régime désigne sous le nom de « vagabondes ».

Si le volley-ball était une médication contre la délinquance, les prisonnières du centre de Nsinda devraient bientôt voir s'ouvrir devant elles le portail les menant enfin vers le droit chemin. Dans ce camp seulement entouré d'une clôture symbolique, on ne voit d'abord qu'un terre-plein barré d'un filet où des femmes jeunes, toutes vêtues de la même robe bleu-roi, jouent au ballon avec un gardien débonnaire, emmailloté dans un curieux uniforme orange. Au mois de juillet, elles étaient 167 dont 85 at-

tendaient leur jugement depuis plusieurs mois, 167 « *vagabondes* », selon le vocable officiel. Caché de la route par une bananeraie, le camp de Nsinda n'est pas à proprement parler une prison, mais l'un des trois « *centres de rééducation* » mis en place par les autorités rwandaises depuis qu'elles ont déclaré la guerre à ce phénomène nouveau, la délinquance.

Microscope des problèmes du tiers-monde, le Rwanda est encore un pays uniquement agraire, où l'on chercherait en vain un village : l'habitat traditionnel est constitué d'une multitude de huttes entourées de haies d'épineux, les rugos, dispersées aux flancs des mille collines formant ce qui fut l'un des derniers royaumes d'Afrique conquis par la colonisation. Ses quelques villes ne sont que de maigres bourgs posés au croisement des pistes. Sa capitale, Kigali, est à ce point éclatée qu'on y cherche son centre, comme si la ville avait

été construite à contre-cœur. Car les Rwandais sont des gens de la terre qui n'aiment pas les villes. Pourtant la ville attire inexorablement cette partie de la jeunesse que la surpopulation et l'étriqueté des parcelles cultivables expulse lentement de leurs collines natales. Invisible là-bas, le chômage affleure dans la capitale. L'apparition de phénomènes de délinquance et le développement parallèle de la prostitution – même s'ils sont sans commune mesure avec ce que connaissent la plupart des capitales du tiers-monde – inquiètent les dirigeants du pays, méfiants face à cette urbanisation incontrôlée et marquée, comme tout le pays, par le moralisme puritain de la toute-puissante église catholique.

Un matin de novembre 1982, la police a frappé un grand coup. On pouvait voir ce jour-là des centaines de Rwandais – hommes et femmes – parqués devant les locaux de la brigade judiciaire, après avoir été raflés, pour défaut de certificat de résidence, dans les bidonvilles de terre battue qui ont essaimé aux bas des collines de Kigali. En février, nouvelle opération coup de poing, celle-là dirigée en direction des femmes. En quelques jours entre 300 et 400 prostituées présumées sont arrêtées sous la houlette de la gendarmerie et, surtout, de la toute puissante « sécurité », dépendant directement de la Présidence. L'affaire provoque une cer-

taine émotion dans la communauté diplomatique lorsqu'on apprend que plusieurs femmes travaillant dans des ambassades ou des organismes internationaux sont dans le lot, accusées d'avoir entretenu des liaisons avec des étrangers, parfois de vivre ouvertement avec certains coopérants. Un article publié dans *Libération* – et titré « touche pas à l'homme blanc » – suscite le mécontentement des autorités rwandaises. Les représentants français à Kigali prenant la défense de certaines de ces femmes, qui travaillent à l'ambassade ou vivent en concubinage avec des coopérants, l'affaire frise l'incident diplomatique.

Interrogé, le ministre de la justice nie fermement qu'il soit interdit aux Rwandaises de nouer des relations avec les Blancs. « *Nous sommes pour la liberté, mais contre le libertinage. Nous ne voulons pas que notre jeunesse soit pourrie ou utilisée comme un jouet. Certaines filles avaient lié des amitiés afin de se livrer à des activités publiques contraires à la loi, à des attentats aux bonnes mœurs ou à la pudeur* ». S'il n'est pas interdit de vivre maritalement, « *nous ne souhaitons pas, dit-il, que ces situations se multiplient* ».

Si ces explications n'étaient pas convaincantes, l'autorisation donnée aux journalistes étrangers de visiter le « *camp de rééducation* » de Nsinda témoignait d'une disponibilité plutôt rare sur ce continent où les pri-

sons jouent d'habitude à guichets fermé (1). Le directeur du centre de Nsinda, Ferdinand Séhire, nous accueille d'un air bonasse. Les filles interrompent leur partie et entament sur la poussière une danse de bienvenue. Notre intrusion prend des allures de voyage organisé et le camp des airs de colonies de vacances pour filles-mères. L'impression ne dure guère. Dès qu'on demande à parler à des prisonnières, Ferdinand Séhire, masque mal un air ennuyé. Non, elles ne parlent pas français. Devant notre insistance, il en fait chercher une. Non, elle n'a pas vu de brutalités lors de son arrestation. Sur un ton plus bas la fille ajoute : « ... *Mais ça ne semble pas impossible.* » Le directeur cherche à répondre à sa place. Derrière, les filles écoutent en silence. Vraiment, aucune autre ne parle français ? Ferdinand Séhire est formel, mais une gêne dans le regard, une hésitation de la parole disent qu'il est en train de mentir.

Lorsqu'on demande à la cantonade si d'autres filles parlent français, quelques têtes opinent timidement. Ferdinand Séhire ne sait que dire. Une des prisonnières se met à expliquer comment elle a été arrêtée : « *J'étais de passage. Je vis chez mes parents. J'avais ma carte d'identité en règle.* » Un certificat de résidence ou d'hébergement ? « *Non, mais je n'avais pas à en avoir. J'étais seulement de passage.* » Gê-

né, le directeur se recule insensiblement vers celle qui parle, comme pour la faire taire. Les journalistes protestent sèchement. Le directeur balbutie. Quelques filles s'enhardissent. Les journalistes profitent de la brèche et se dispersent pour mieux parler. Ferdinand Séhire est débordé. Selon une fille, la plupart des détenues avaient des papiers : « *On les leur a détruits.* » Monique, Tutsi filiforme, raconte qu'elle a été arrêtée au beau milieu de l'après-midi, en plein Kigali, « *uniquement parce que j'étais en pantalon.* » « *Quand on a un pantalon un peu chic, on est une garce.* » Monique a été mannequin, en Belgique, « *chez Nathalie.* » Une journaliste belge présente lors de l'entretien, et qui a cherché ensuite à vérifier son témoignage affirme qu'elle était « *cover-girl pour magazines spécialisés...* » Rien qui justifie pour autant les deux ans de prison auxquels elle a été condamnée, en vertu d'une indémontrable activité de péripatéticienne, rapidement identifiée à ce libertinage honni.

« *Do you speak english ?* » Comme si elle glissait subrepticement un message, une fille de nationalité burundaise explique qu'elle a été arrêtée à Kigali alors qu'elle disposait d'un visa en bonne et due forme délivré à Bujumbura par l'ambassade du Rwanda. « *Le visa était encore valable cinq jours. Ils m'ont arrêtée sans raison.* » Elle était chez un homme, et on est

venu la chercher chez lui.

Est-ce un hasard si cette fille est une Tutsi d'origine rwandaise, habitant maintenant au Burundi? L'affrontement entre ethnies Tutsi et Hutu a ensanglanté à plusieurs reprises les deux pays qui n'en faisaient qu'un aux temps de la colonisation. Pendant une quinzaine de siècles, les Tutsis, bien que minoritaires avaient régné en maîtres dans ce royaume. Venus du Nord, ce peuple de bergers, à l'allure élancée, avait été reçu comme un peuple de dieux par les Hutus, plus petits, au visage négroïde, qui découvraient, en même temps que ces hommes si grands, ces vaches aux longues cornes en forme de lyre, semblables à celles qu'on peut voir sur les pierres gravées de l'ancienne Egypte. Pour assurer leur propre domination, les colonisateurs allemands puis les belges confortèrent le féodalisme Tutsi. La décolonisation coïncidera avec la fin de cet esclavage, donnant le signal à des massacres de la revanche. Les fleuves, dit-on, transportaient des cadavres de Tutsis qui avaient les jambes coupées, comme si l'on avait voulu conjurer la haute taille qui avait fait d'eux pendant tant de siècles, une race de seigneurs. Beaucoup s'enfuirent en Ouganda, au Zaïre et, surtout, au Burundi, pays indépendant désormais distinct, où les Tutsis gardent aujourd'hui l'essentiel du pouvoir.

Depuis 10 ans, l'actuel président

du Rwanda, Juvénal Habyarimana, assure vouloir pratiquer une politique de réconciliation basée sur la stricte application des quotas laissant aux Tutsis (2) les dix pour cent de postes administratifs auxquels leur donne droit leur statut minoritaire dans la population rwandaise. Le fait est qu'aucun autre massacre n'est venu raviver cette ancienne hostilité assourdie par le temps et les métissages, mais que l'on sent parfois sourdre ici et là. Même parmi les Hutus, les femmes tutsis sont toujours recherchées pour leur beauté. Plusieurs de celles qui ont risqué la prison pour avoir entretenu des relations avec des étrangers étaient d'ailleurs des Tutsis. Dans ce pays très prude, où la femme travaille dur mais n'a pas complètement conquis son égalité, la liberté de mœurs de certaines filles culturellement émancipées, parfois confinées dans un statut social insatisfaisant, a sans doute joué comme une provocation, nourrie de jalousies moins avouables. La religiosité de ce pays et de ses dirigeants – l'archevêque de Kigali est en même temps membre du comité central du parti unique, le MRND – a fourni à cette raffle de « *vagabondes* » une couverture idéologique plus irréprochable que ne le sont ses assises juridiques.

« *Les vagabondes et les mendiants sont dans une situation pré-infractionnelle* » nous a dit le ministre de la Justice. Curieux concept

juridique pour justifier des arrestations « *préventives* » qui se terminent par de véritables condamnations.

Interrogé sur les brutalités qui auraient accompagné les arrestations, le ministre de l'Intérieur avait concédé que quelques abus avaient bien eu lieu, ajoutant en guise d'excuse : « *Nous de sommes que des hommes* ». Les filles de Nsinda, elles, se concertent avant de répondre. Oui, certaines ont été battues, mais elles n'ont eu connaissance d'aucun viol, contrairement à ce qu'affirmaient les témoignages alors publiés par *Libération*. Les conditions du camp sont-elles meilleures que lors de l'arrestation ? « *Je ne sais pas* ». Tout le groupe se met à rire. « *Je n'ai rien d'autre à dire* », ajoute Monique. Derrière, le directeur s'approche.

Plus loin, une autre susurre qu'elles ne peuvent dire la vérité. « *Pour celles qui ont parlé ce sera le cachot* ». « *On est résignées. On ne peut rien y changer, c'est la prison. Mais ça soulage de parler* ».

Les punitions ? La première fille interrogée répond qu'elle ne sait rien. Une autre précise qu'il y en a de toutes sortes, « *surtout pour une femme* ». Invitée à préciser, elle dit seulement : « *être battue par un homme...* ». Un des gardiens tourne autour de nous et la discussion se fige.

Elle reprend, plus tard, un peu plus loin, comme un cahier de doléances murmurées. Pêle-mêle : l'ab-

sence d'infirmier, l'arbitraire des arrestations, l'inutilité de ces travaux de broderie destinés à leur rééducation, et que Ferdinand Séhire nous fera fièrement admirer tout à l'heure.

Dans les dortoirs, quelques lits superposés et beaucoup de matelas à même le sol qui ne doivent pas surprendre ces Rwandaises habituées à coucher à la dure dans leur « *ruko* ». Au milieu du jardin que cultivent les détenues, devant des plants d'aubergines sur lesquels sèchent des uniformes bleus, Ferdinand Séhire, plutôt bon enfant, nous jure ses grands dieux qu'il n'y a pas de cachot à Nsinda. Au bout du compte nous ne saurons pas qui a menti.

Aucune fille n'évoque devant nous la prostitution. Aucune ne laisse percer une quelconque culpabilité. « *Elles sont toutes innocentes, comme toutes les prisonnières* », souligne Ferdinand Séhire, mi-ironique, mi-accablé par des mensonges qu'il doit juger effrontés mais qui, dans la bouche de ces « *vagabondes* », ne doivent pas le surprendre outre mesure. Car Ferdinand Séhire a sa philosophie. Si l'un et l'autre sont égaux devant la loi, « *la femme*, dit-il, *ne doit pas avoir le même comportement que l'homme.* »

(1) *Libération*, comme d'autres organes de presse, a été invité par les autorités de Kigali à l'occasion du deuxième anniversaire de la deuxième République rwandaise.

(2) Il existe une troisième ethnie plus minoritaire encore que les Tutsis. au Rwanda, les Twas – les pygmées –